

Suisse

Après un bras de fer, la concession est à nouveau attribuée à Canal B dans la zone de Bienne

La télévision régionale Canal B contribue davantage à la diversité des médias dans la région que TeleBilingue, selon la Confédération. La direction de la chaîne se dit «contente et soulagée»

Le Temps avec l'ATS

2 min. de lecture

Newsletter – du lundi au samedi

Le Briefing

Chaque matin, à 6h, la rédaction du Temps vous livre gratuitement l'essentiel de l'actualité, en Suisse et dans le monde.

If you are a human, ignore this field

S'inscrire

S'inscrire

Pour recevoir notre newsletter, créez un compte gratuitement.

Créer mon compte

Vous avez déjà un compte ? Se connecter

La télévision régionale Canal B se voit à nouveau attribuer la concession dans la zone de desserte de Bienne. Selon la Confédération, elle contribue davantage à la diversité des médias dans la région que TeleBilingue, qui était titulaire jusqu'ici et avait fait recours contre la décision.

En janvier 2024, la concession avait été accordée une première fois à Canal B à partir de 2025. A la suite d'un recours de TeleBilingue, le Tribunal administratif fédéral (TAF) avait conclu que les deux candidatures étaient largement équivalentes et que le Département fédéral de la communication (DETEC) devait procéder à un nouvel examen.

Selon la loi, si des candidatures sont jugées équivalentes, celle qui contribue le plus à la diversité de l'offre et des opinions dans la zone de desserte doit être privilégiée, a indiqué vendredi le DETEC dans un communiqué. Et d'estimer que Canal B correspond mieux à ces critères.

Des résultats légèrement meilleurs dans les critères

Canal B est structurellement plus indépendante et obtient des résultats légèrement meilleurs dans les critères, comme la diversité des thèmes abordés et des opinions, mais aussi celle des acteurs et actrices ainsi que des formats d'émission, explique le DETEC.

«Nous sommes surpris par le caractère superficiel de l'enquête sur cette question essentielle pour le marché des médias régionaux», a réagi Nicoletta Cimmino, la directrice éditoriale de Gassmann Media AG. Et d'ajouter que de plus amples informations seront données en temps voulu. Cette deuxième décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours auprès du TAF.

La chaîne TeleBilingue, détenue par le groupe Gassmann Media et qui a démarré ses émissions en 1999, compte une quarantaine de collaborateurs. Comme son nom l'indique, elle diffuse des programmes télévisés bilingues, en allemand et en français. Le groupe Gassmann édite également les quotidiens Journal du Jura et Bieler Tagblatt, ainsi que l'hebdomadaire Biel Bienne et la plateforme Ajour.

Le logo de TeleBilingue sur le bâtiment du Communications Center, le 9 mai 2024, à Bienne. — © Jean-Christophe Bott/Keystone

De son côté, Canal B est la petite sœur de Canal Alpha, concessionnaire dans la zone de l'Arc jurassien. Privée du Jura bernois en raison d'un nouveau découpage des concessions, la chaîne neuchâteloise avait annoncé son entrée avec Canal B dans la zone de Bienne, du Seeland et du Jura bernois.

«Cette décision nous semble logique»

«On est content et soulagé», a indiqué vendredi Marcello del Zio, co-directeur de Canal Alpha qui va porter le projet de Canal B. Il estime que l'attribution de la concession à Canal B va permettre de favoriser la diversité du paysage médiatique et des opinions.

«Cette décision nous semble logique au vu de la loi sur la radio et la télévision et de la jurisprudence», a souligné le co-directeur de Canal Alpha. Il estime que la région de Bienne, du Jura bernois et du Seeland est uniquement desservie par des médias régionaux contrôlés par le groupe Gassmann, propriétaire de TeleBilingue.

Les programmes de cette nouvelle chaîne vont démarrer le 1er janvier 2026, même en cas de recours de TeleBilingue. Le studio sera basé à Bienne avec quelque 35 collaborateurs, dont une équipe d'une vingtaine de journalistes. Canal B va entamer le recrutement des collaboratrices et des collaborateurs.

La directrice du Forum du bilinguisme à Bienne Virginie Borel souhaite prendre langue avec les responsables de la nouvelle chaîne de télévision pour voir comment ils entendent mettre en œuvre le bilinguisme dans leur programme. Et de rappeler que la Ville de Bienne compte désormais plus de 44% de francophones.